

Questions posées par la CFE-CGC-SNAPOP

DP/AA/CFE-CGC-SNAPOP/10/10/01

Est-il normal que durant la semaine 44, les agents routiers du centre d'Angers ne soient que 2 d'astreintes au lieu de 3 ? Un AR en 5h/13h plus un en 13h/21h.

Pour rappel, lors du changement de la trame AR en 2009, il était convenu que durant la période hivernale nous aurions 4 AR d'astreinte (2 AR en 5h/13h et 2 AR en 13h/21h).

Hors période hivernale, nous devons fonctionner avec 3 astreintes (2 AR en 5h/13h et 1 en 13h/21h). Après concertation avec notre hiérarchie, il semble difficile de rajouter une astreinte. Doit-on pour autant se mettre en risque ?

Les délégués CFE-CGC souhaiteraient connaître les raisons de cet oubli et surtout savoir comment réagir en cas d'évènements ?

Il ne s'agit pas d'un oubli, mais d'une suppression destinée à éviter un dépassement des 10 semaines d'astreinte maximum prévues par agent routier en programmation initiale. La décision d'effectuer cette suppression sur une semaine d'octobre ne paraissant pas, a posteriori, opportune, nous allons proposer à l'Agent Routier actuellement en CDD sur le centre de Saint Jean de Linières de monter la semaine d'astreinte en question.

Pour les années à venir, si des suppressions de ce type s'avéraient nécessaires, elles le seraient en tout début ou en toute fin de période hivernale, ce qui porterait le nombre d'Agents Routiers en astreinte à 3 au lieu de 4. En cas de conditions météorologiques défavorables une astreinte supplémentaire pourrait être programmée sur la ou les semaines concernées.

Questions posées par SGPA-UNSA

DP/AA/SGPA-UNSA /10/10/02

La note de A Grison datée du 26/06/10 prend bien en compte, par la création de groupes, certaines des préoccupations des agents routiers quant à leur sécurité lors des balisages. Ces groupes, En revanche, ne traitent en rien de la pénibilité de l'enchaînement des postes ; les délégués SGPA-UNSA souhaitent savoir quand et comment ce véritable problème, grand facteur d'hypovigilance, sera pris en compte ?

Le sujet dans sa globalité sera pris en compte dans le groupe de travail interface DE DC dans la mesure où cette problématique doit être intégrée et prise en compte dans l'organisation des chantiers

En parallèle nous allons procéder à une relecture des programmations Agent Routier pour vérification des enchaînements de postes et veillerons à ce que les améliorations qui s'avèreraient nécessaires puissent être apportées.

DP/AA/SGPA-UNSA /10/10/03

Les délégués SGPA-UNSA désirent connaître le nombre d'accidents mettant en cause des FLR, sur V1 d'une part ou sur d'autres voies et quelles ont été les modifications apportées à leurs procédures d'utilisation depuis quelles sont employées ?

Les données concession pour l'année 2010 sont les suivantes :

| DOSE Mise à jour du 19/10/2010 | Nombre | Année 2010 | | | | | | | |
|--------------------------------------|--------|------------|--------|--------|--------|--------|-------------------------|----------|------|
| | | sur BAU | sur V1 | sur V2 | sur V3 | sur V4 | sur Plateforme péage | Bretelle | Aire |
| Accidents FLR | 8 | 1 | 4 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Nous avons bien noté votre préoccupation concernant la pré signalisation des balisages FLR. Ce sujet sera notamment débattu dans le groupe « pose et dépose de balisage ».



Emmanuel BONNET
DIRECTEUR REGIONAL